|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| ***Province*** | ***Législature*** | ***Session*** | ***Type de discours*** | ***Date du discours*** | ***Locuteur*** | ***Fonction du locuteur*** | ***Parti politique*** |
| Nouveau-Brunswick | 54e | 2e | Discours sur le Budget | 05-04-2000 | Dennis Furlong | Ministre de la Santé et du Mieux-être | PL |

*(Traduction française suite au texte en anglais)*

**Debate on Motion 77—Budget Debate Hon. Mr. Furlong,** resuming the adjourned debate on Motion 77, spoke as follows:

It is an honour for me to be here today to speak about the 2000 budget. This government has kept its commitment to the people of this province by delivering a balanced budget, increasing funding for health care and education, and reducing taxes for individual New Brunswickers and small business.

As a result of this budget and the choices we have made, New Brunswickers will benefit from a $33-million reduction in personal income tax effective July 1, 2000; the lowest corporate income tax rate for small business in all of Canada; a $1.5-billion budget for health, the highest level of health care funding in New Brunswick history; the highest level of educational funding in New Brunswick history; a $5-million increase over four years in supplements for disabled New Brunswickers; and a balanced budget with a surplus of $21.3 million. On June 7, 1999, the citizens of this province made a clear choice to change our future together. New Brunswickers want a government that listens to their needs and to their priorities. They want a government

that will make the choices necessary to ensure that our province is 21st century ready, working for today and also for the next generation. Today’s budget meets the test set out by New Brunswickers, to change the way government works for people. We are meeting this test guided by three fundamental principles: focusing on public priorities,

clear and open accounting, and managing smarter. We have made clear choices for the future, choices that are resulting in renewed health care, investments in education, new job opportunities, and lower taxes. We are setting a course for change, a course to make New Brunswick more economically competitive and socially compassionate.

I would like to congratulate my honourable colleague the Minister of Finance for presenting a budget that will allow New Brunswick to work within its resources. The

choices he had to make were by no means easy, but I believe that at the end of the day, all New Brunswickers will benefit from his first budget. As Minister of Health and Wellness, I applaud his commitment to health. There is an additional $143 million in the health care budget, despite a lack of funding from the federal government, which, I might add, is truly difficult for the province of New Brunswick.

This budget indicates that this government is serious when it comes to health care. We as a government have a responsibility to help those who need it most. By investing more in health care and wellness now, we are on our way towards a 21st century compassionate society.

New Brunswickers were no doubt pleased to hear that this budget represents a $60-million increase for funding for hospital services, a $13-million increase for ambulance services or prehospital care, a $13-million increase for Medicare, and a $5.5- million increase for the Prescription Drug Program. As well, it guarantees 10 new medical seats for New Brunswickers at Newfoundland’s Memorial University. The budget also allows certified disabled persons to benefit from an additional $1 000 to be phased in over the next four years. When fully implemented, this will represent a $5-million increase in supplements for disabled New Brunswickers. All of this has been accomplished, despite $85 million less for health care and other social priorities from the federal government this year over the 1994-95 budgeting. I think we can all agree that there is a critical cash shortage when it comes to health care. New Brunswick will spend $1.5 billion this year on health care. That’s $4 million a day spent on health care. We ask the question, Is this sustainable? We all know there is a

limit to the taxpayer’s ability to fund the system, and we have to find a better way to do so. That is why we need to ensure a more cost-effective and sustainable health care system. It is obvious to me that the federal government has not met the health care needs of New Brunswickers. This government has no choice but to continue its efforts, along with other provinces and territories and likeminded Canadians, to insist on adequate, stable funding for our health care system. The federal/provincial discussions I have recently attended have clearly indicated to me that the provinces, not the federal government, are protecting the *Canada Health Act*.

The federal government’s contribution to New Brunswick really ended on Valentine’s Day past, 6 weeks into our calendar year. The other 46 weeks will be paid for by the people of New Brunswick. The problems we are having with the funding of the health care system are real, and we need the federal government to reaffirm its fiscal support for the *Canada Health Act.* We know they have high moral support. We want them to have equally as high fiscal support. As it is now, the federal government can hardly claim to be protecting the *Canada Health Act*, when it is currently at 12¢ or 15¢ on the dollar, depending on the province or territory you are talking about. That is why

New Brunswick, along with the other provinces and territories, will continue to press the federal government for the restoration of the Canada Health and Social Transfer to 1994-95 levels, with an escalator to account for the escalations in health care on an annual basis and preclude the annual wrestling match that we have with the federal government with regard to inflation and augmentation of costs. Despite this fiscal reality, renewing health care remains a top priority of this government, as indicated by the new budget. We have kept our commitments and have already made significant investments to renew health care in order to achieve our goal of a more patient focused, community-based health care system. A growing aging population means more demands, not fewer, for health care. Health providers and professionals need to better plan and deliver the health care New Brunswickers need. These needs can only be met by having secure, growing health care funding. This will be accomplished by increasing health funding each and every year of our mandate, and establishing a multiyear health budget envelope for health care. This needs to be done in order to guarantee increased funding for priority patient services and allow for better planning and delivery of services.

I would like to remind the House that health care funding has already been increased by $143 million over last year’s budget. With this investment, government has created 300 new permanent nursing positions, implemented a comprehensive physician recruitment and retention initiative, enhanced drug coverage for multiple sclerosis patients, taken steps to improve magnetic resonance imaging services for all New Brunswickers, introduced a new dialysis service for Region 3, and ensured that senior couples can remain together in nursing homes. We are currently working with the Nurses Association of New Brunswick and the doctors of New Brunswick to innovate and adapt the primary care model for New Brunswick. Just last week, I announced in the House that starting May 1, the $20 fee charged for initial wallet-sized birth certificates will be eliminated for all babies born on or after that date. Furthermore, after May 1, couples will no longer have to pay the $100 fee to the province for a marriage licence. These two measures, which were a commitment made by this government in last fall’s speech from the throne, indicate how serious we are to review New Brunswick’s taxation system. As I mentioned in my statement last week, our goal is to achieve simplicity, fairness, transparency, efficiency, and most importantly, to reduce the overall tax burden for New Brunswickers. The mission of the Department of Health and Wellness is to work with New Brunswickers in achieving wellbeing by promoting self-sufficiency and personal responsibility, and providing approved services as required. The citizens of the province are the focus of

all programs and services, which can be categorized under three core business areas: protection of those most at risk; prevention, education, and awareness; and the provision of care.

The department provides a range of programs and services to protect New Brunswick’s most vulnerable citizens, both the young and the old. It also provides the

continuum of services to prevent illness and disability. The department’s education and awareness-raising initiatives promote the health and well-being of New Brunswickers of all ages so that they can achieve their best potential while enjoying an independent and healthy lifestyle for as long as possible. It is my belief that government’s plans to renew health care will lead us to a more integrated health care system that focuses on patient needs first, spends more effectively, and is more accountable to the taxpayer. We have to change the way we deliver health care to

improve its quality and to make sure that New Brunswickers get more bang for their health care dollars. This is the only way to make sure that both our children and our grandchildren have access to a quality health care system in the future, as we enjoy today. New Brunswickers also want to be assured that the services they receive are of excellent standard and quality, and are performed in the most efficient and effective manner. Consumers want more information on the health care they are receiving and want to participate more and more in the decisions affecting their health. To achieve these goals, we need to build more accountability into health care with clear, agreed

provincial health standards. I am happy to report that the province and the regional

hospital corporations will implement a new accountability framework to ensure that scarce health care dollars are spent as effectively as possible. This framework covers such issues as joint planning between the department and the corporations, the development of a balanced set of performance indicators, and the completion of an improved data quality initiative. The framework also covers operational expectations

and reporting requirements for the corporations in regard to budgeting and the borrowing of funds. I will provide more details on these issues in my department’s

budget estimates later. The *New Vision New Brunswick* document clearly provided us with the starting points that will lead us to a new patient approach to health care. I would like to elaborate on some of the initiatives outlined in that document.

Providing New Brunswickers with better access to primary health care services is at the heart of government’s vision to renewing health care in the province. Improving accessibility to services begins with hiring more nurses and doctors and developing

longer-term hiring plans to ensure health care for families and individuals.

That is why one of our first orders of business was to create 300 new permanent nursing positions. We have also filled approximately 33 of the 40 Medicare-funded

physician positions which were vacant when we came into office. We have made New Brunswick physician-friendly through a comprehensive approach that outlines short,

intermediate, and long-term initiatives to help address the issues associated with physician supply and the demand for physician services. This approach will assist us in attracting new family physicians and specialists, particularly those willing to practice in underserviced and rural areas of New Brunswick. Some of the initiatives in this approach have already been put in place. For example, the competition for a physician recruitment officer closed last week. We have received 13 applications, and the screening and interview process is now under way. We have also increased salaried physician compensation to a point where New Brunswick scales are comparable on an Atlantic regional basis. Recently we increased the annual pay for certified salaried physicians by $20 000. The increase has also been extended to all salaried medical and surgical specialists. Another initiative in the *New Vision New Brunswick* document that recently became a reality was the establishment of the Premier’s Health Quality Council, one of the several commitments of the 200 Days of

Change action plan.

This 14-member council has been given a two-year mandate to initiate renewal within New Brunswick’s health care system for New Brunswick families and individuals.

The Premier’s Health Quality Council will work with government to develop an action plan to move to a health governance system of regional health authorities and regional health boards. They will also oversee the development and implementation of a new Health Care Report Card, health quality standards, and performance measures. They will also assist in the development of a new Patient Charter of Rights and—I may add, significantly—responsibilities. They will also provide advice on implementing the recommendations of the health services review report, a very comprehensive and valid and commendable report. The council will also give specific advice and plans to ensure that our health care system delivers the right care, at the right time, in the right way. Members of the council include frontline health care

professionals and providers, regional and local hospitals, consumers, long-term and geriatric care, extra-mural and home care, pharmacy, and academia. All health regions are represented on the council. The expertise and knowledge of these individuals will do much to help us improve the quality of health care for New Brunswickers, both in the immediate future and, in the long run, in our distant future. The new provincial Health Care Report Card will set out specific health standards, measuring performance in meeting those standards and reporting results publicly to ensure both excellent quality health care and that each health dollar spent achieves the best results

possible. Areas for improvement will be identified and reported on publicly for all to see and compare. Performance will be considered as a factor in providing funding for high performing institutions.

Patient-focused health care is where responsibility for service delivery is closer to the patient. It means more integrated health care, with services and initiatives from hospitals to nursing homes to prevention brought together in seamless care that follows the patient, not the other way around. It is our belief that this can be accomplished by implementing a new model of health service delivery, of regional health authorities and regional health boards. This will help ensure that services and care are managed and delivered better to the people in each region, with greater local community involvement and increased financial and public accountability. A new Patient Charter of Rights and Responsibilities will be developed to ensure that health care focuses on treating the patient, based on clear expectations and understanding. We will make certain that the patient always knows what level and quality of service to expect and what their own responsibilities are to help ensure accountable, cost-effective health care. Patient-focused health care also needs advocates at its centre. We will establish a senior-level Patient Advocate position within the Department of Health and Wellness, with a mandate to cut through the red tape and help bridge the gap between patient needs and services. The *New Vision New Brunswick* document also calls for the development of a comprehensive Wellness Strategy that will help New Brunswickers stay healthy longer and enjoy a more wholesome and fruitful life.

A recent Canadian survey indicated that 42% of New Brunswickers between the ages of 20 and 64 were considered to be overweight, the highest rate in Canada. The burden of disease in North America related to obesity alone is said to cost the health care system up to three to four times the burden of disease related to smoking related illnesses. Smoking related diseases empirically are said to cost $100 million in direct costs in New Brunswick alone in one year, and possibly as high as $300 million a year in indirect costs. If one extrapolates the costs related to obesity of our population, we have astronomical numbers.

This is why I recently announced that 28 new nurses would be involved with the delivery of the Healthy Learners in School Program—a coordinated program with the Department of Education and the Department of Health and Wellness. We believe that health is best taught at the formative years, between the ages of kindergarten and Grade 5. That is why we are placing our emphasis initially at that level. A healthy province is more than just having dependable health care. It results from having fit, healthy people who practice good health habits in their daily lives. Preventing disease and promoting good health in the first place is the surest way to have a healthy population. It is the responsibility of every individual to take care of their own health by doing prevention measures on a daily basis. At this point, I pose a question to the people of New Brunswick: How far have you walked today? How far have your children walked today? Investing in wellness now not only saves money but helps people live more enriching lives. It is our belief that wellness starts before birth and that it can’t be achieved through the health care system. It starts with education and awareness, which is why these nurses will prove to be an excellent resource for teachers in the regions. They will promote in the school system a health education curriculum for New Brunswick’s students and will call upon the expertise of various

health and wellness specialist to carry out the efforts to ensure that our children are educated to the parameters of health that are necessary to prevent illness in the future.

We firmly believe that the health of all Canadians can be best served through the education system rather than through the health system. That is to say, education is

the answer to our future health problems. The recent addition of the wellness component to my Department of Health mission will help us focus on the importance of wellness and reorient health system policy and programing towards a more proactive health care that emphasizes health promotion and disease prevention, an important recommendation of the health services review report.

Finally, this budget will help us provide stable, growing, long-term funding for hospitals and health care; province wide health standards with greater public accountability; more community involvement in health care decision-making; improved care for seniors; and better accessibility to health services through more doctors, nurses, and other health care professionals. I would like to add, in terminating, that it is a privilege to be the Minister of Health for this province and to apply my energy. I am proud to be part of the government that will help New Brunswickers have a more healthy future. I am also proud to be part of the government because we are working hard, very hard, to emphasize the wellness component, which I firmly believe will translate into greater savings down the road, beyond the mandate of probably the next two governments. I will say to you very clearly that our intention is to move fast with wellness and to preclude illness.

**TRADUCTION EN FRANÇAIS**

**Débat sur la motion 77 (débat sur le budget) L’hon. M. Furlong** reprend le débat ajourné sur la motion 77, en ces termes :

C’est pour moi un honneur de prendre la parole aujourd’hui pour parler du budget de 2000. Le gouvernement actuel a respecté son engagement envers les gens de la province en présentant un budget équilibré, en augmentant le financement des soins de santé et de l’éducation et en réduisant les impôts des particuliers du Nouveau-Brunswick et des petites entreprises.

Grâce au budget actuel et aux choix que nous avons faits, les gens du Nouveau-Brunswick bénéficieront d’une réduction de 33 millions de dollars d’impôt sur le revenu des particuliers à compter du 1er juillet 2000, du taux d’impôt sur le revenu des corporations applicable à la petite entreprise le moins élevé du Canada, d’un budget de 1,5 milliard pour la santé, soit le taux de financement le plus élevé pour les soins de santé de l’histoire du Nouveau-Brunswick, du taux de financement le plus élevé pour l’éducation dans l’histoire du Nouveau-Brunswick, d’une augmentation de 5 millions répartie sur quatre ans en suppléments pour les personnes handicapées du Nouveau-Brunswick, et d’un budget équilibré affichant un excédent de 21,3 millions. Le 7 juin 1999, les gens de la province ont fait un choix précis de changer notre avenir ensemble. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent un gouvernement attentif à leurs besoins et à leurs priorités. Ils veulent un gouvernement qui fera les choix qui s’imposent afin que notre province soit prête pour le 21e siècle et travaille pour le présent, mais aussi pour la prochaine génération.

Le budget d’aujourd’hui réussit l’épreuve imposée par les gens du Nouveau-Brunswick de changer le mode de fonctionnement du gouvernement pour la population. Nous réussirons une telle épreuve en nous inspirant de trois principes fondamentaux : l’accent mis sur des priorités d’intérêt public, une comptabilité claire et ouverte, ainsi qu’une meilleure gestion. Nous avons fait de nets choix pour l’avenir, des choix qui débouchent sur des soins de santé renouvelés, des investissements dans l’éducation, de nouvelles perspectives d’emploi et des impôts réduits. Nous prenons la voie du changement, qui vise à rendre le Nouveau-Brunswick plus concurrentiel sur le plan économique et plus compatissant sur le plan social. J’aimerais féliciter mon collègue, le ministre des Finances, d’avoir présenté un budget qui permettra au Nouveau-Brunswick de travailler en fonction de ses ressources. Les choix qu’il a dû faire n’ont pas été faciles, mais je crois que, en fin de compte, tous les gens du Nouveau-Brunswick bénéficieront de son premier budget. En tant que ministre de la Santé et du Mieux-être, je félicite le ministre pour son engagement envers la santé.

Dans le budget des soins de santé, 143 millions de dollars supplémentaires ont été investis, malgré un manque de financement de la part du gouvernement fédéral, ce qui, je dois le mentionner, pose de réelles difficultés pour le Nouveau-Brunswick.

Le budget actuel atteste que le présent gouvernement prend au sérieux la question des soins de santé. En tant que gouvernement, nous avons la responsabilité d’aider les personnes qui en ont le plus besoin. En investissant davantage dans les soins de santé et le mieux-être maintenant, nous faisons un pas de plus vers une société compatissante au 21e siècle. Les gens du Nouveau-Brunswick ont sans doute été heureux d’entendre que le présent budget représente une augmentation de 60 millions du financement des services hospitaliers, une augmentation de 13 millions des services d’ambulance ou des soins pré hospitaliers, une augmentation de 13 millions pour l’Assurance-maladie et une augmentation de 5,5 millions pour le Programme de médicaments sur ordonnance. De plus, il garantit 10 nouvelles places en médecine pour les gens du Nouveau-Brunswick à la Memorial University, à Terre-Neuve.

Le budget permet également aux personnes certifiées invalides de bénéficier d’un montant additionnel de 1 000 $ réparti sur les quatre prochaines années. Quand le programme sera entièrement mis en œuvre, cela représentera une augmentation de 5 millions des suppléments versés aux personnes handicapées du Nouveau-Brunswick. Tout cela a été accompli malgré une réduction de 85 millions des versements fédéraux

pour les soins de santé et autres priorités sociales cette année, comparativement au budget de 1994-1995. Je crois que nous pouvons tous être d’accord sur le fait qu’il existe un manque de capitaux crucial en ce qui concerne les soins de santé. Le Nouveau-Brunswick dépensera 1,5 milliard de dollars cette année pour les soins de santé. Cela correspond à 4 millions par jour dépensé en soins de santé. Nous posons la question : Est-ce viable? Nous savons tous que la capacité des contribuables de financer le système a ses limites et nous devons trouver une meilleure façon de le faire. C’est pourquoi nous devons assurer un système de soins de santé plus rentable et plus viable. Il me semble évident que le gouvernement fédéral n’a pas comblé les besoins des gens du Nouveau-Brunswick en matière de soins de santé. Le gouvernement actuel n’a pas le choix ; il doit poursuivre ses efforts, tout comme les autres provinces et territoires et les gens du Canada qui ont les mêmes

aspirations, pour insister sur un financement suffisant et stable pour notre système de soins de santé.

Les discussions fédérales-provinciales auxquelles j’ai participé récemment m’ont convaincu que les provinces, non le gouvernement fédéral, protègent la *Loi canadienne sur la santé.* La contribution fédérale versée au Nouveau-Brunswick a vraiment pris fin le jour de la Saint-Valentin, 6 semaines après le début de notre année civile. Les autres 46 semaines seront assumées par les gens du Nouveau-Brunswick. Les problèmes que nous pose le financement du système de soins de santé sont réels, et nous avons besoin que le gouvernement fédéral réaffirme son soutien financier à la *Loi canadienne sur la santé.* Nous savons que le fédéral y accorde un grand soutien moral. Nous voulons qu’il y accorde un soutien financier tout aussi grand. À l’heure actuelle, le gouvernement fédéral peut difficilement prétendre qu’il protège la *Loi canadienne sur la santé,* lorsqu’il contribue 12 ¢ ou 15 ¢ par dollar, selon la province ou le territoire concerné. C’est pourquoi le Nouveau-Brunswick, tout comme les autres provinces et territoires, continuera d’exercer des pressions auprès du gouvernement fédéral pour qu’il ramène le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux aux niveaux de 1994-1995, avec une clause d’indexation pour compenser l’augmentation des soins de santé sur une base annuelle et prévenir le combat annuel auquel nous devons nous livrer avec le gouvernement fédéral en ce qui concerne l’inflation et l’augmentation des coûts. Malgré une telle réalité financière, le renouvellement des soins de santé demeure une principale priorité du gouvernement actuel, tel que démontré dans le nouveau budget. Nous avons rempli nos engagements et avons déjà fait des investissements importants pour renouveler les soins de santé afin d’atteindre notre objectif d’un système de santé plus centré sur les malades, dans un milieu communautaire.

Une population vieillissante signifie une plus grande demande en matière de soins de santé, et non une réduction de ceux-ci. Les dispensateurs de soins de santé et les professionnels de la santé doivent mieux planifier et fournir les soins de santé dont les gens du Nouveau-Brunswick ont besoin. Ces besoins ne peuvent être comblés que par un financement sûr et accru des soins de santé. Ceci sera accompli en augmentant le financement des soins de santé à chaque année de notre mandat et en établissant une enveloppe pour les soins de santé, répartie sur plusieurs années. Ceci doit être fait pour garantir une augmentation du financement pour les services prioritaires aux malades et permettre une meilleure planification et prestation des services. J’aimerais rappeler à la Chambre que le financement des soins de santé a déjà été augmenté de 143 millions de dollars par rapport au budget de l’année dernière. Grâce à un tel investissement, le gouvernement a créé 300 nouveaux postes permanents en soins infirmiers, mis en œuvre une initiative globale de recrutement et de maintien des ressources médicales, amélioré la couverture des médicaments pour les personnes atteintes de sclérose en plaques, pris des mesures pour améliorer les services d’imagerie par résonance magnétique pour tous les gens du Nouveau-Brunswick, instauré un nouveau service de dialyse pour la région 3 et garanti aux couples âgés la possibilité de demeurer ensemble dans des foyers de soins. Nous travaillons présentement avec l’Association des infirmières et infirmiers du Nouveau-Brunswick et les médecins du Nouveau-Brunswick pour innover et adapter le modèle de soins primaires pour le Nouveau-Brunswick.

Pas plus tard que la semaine dernière, j’ai annoncé à la Chambre que, à compter du 1 mai, er les droits de 20 $ pour l’obtention d’un premier certificat de naissance, format portefeuille, seront éliminés pour tous les bébés nés à cette date ou ultérieurement. En outre, après le 1er mai, les couples n’auront plus à payer les frais de 100 $ à la province pour un certificat de mariage. Les deux mesures, qui constituaient un engagement du gouvernement actuel dans le discours du trône de l’automne dernier, confirment notre intention de réviser le régime fiscal du Nouveau-Brunswick. Comme je l’ai mentionné dans ma déclaration de la semaine dernière, nous visons la simplicité, l’équité, la transparence, l’efficacité et, ce qui est le plus important, nous voulons réduire le fardeau fiscal global des gens du Nouveau- Brunswick.

La mission du ministère de la Santé et du Mieux-être est de collaborer au bien-être des gens du Nouveau-Brunswick en encourageant l’autonomie et la responsabilité envers soi-même et en fournissant au besoin les services approuvés. Les gens de la province sont le centre d’intérêt de tous les programmes et services, qui peuvent être groupés sous trois secteurs d’activité principaux : protection des personnes les plus à risque ; prévention, éducation et sensibilisation ; prestation de soins.

Le ministère fournit une gamme de programmes et services pour protéger les gens les plus vulnérables du Nouveau-Brunswick, jeunes et vieux. Il assure également le continuum de services pour prévenir la maladie et l’invalidité. Les programmes d’éducation et de sensibilisation du ministère favorisent la santé et le bien-être des gens du Nouveau-Brunswick de tous âges pour qu’ils puissent atteindre leur meilleur potentiel tout en bénéficiant le plus longtemps possible d’un mode de vie indépendant et sanitaire. Je crois que les plans du gouvernement en vue de renouveler les soins de santé nous mèneront vers un système de soins de santé plus intégré qui est axé d’abord sur les besoins des malades, qui dépensera plus efficacement et qui rendra davantage compte aux contribuables. Nous devons modifier notre façon de dispenser les soins de santé pour en améliorer la qualité et pour faire en sorte que les gens du Nouveau-Brunswick profitent au maximum des dollars investis dans les soins de santé. C’est le seul moyen de veiller à ce que nos enfants et petits-enfants aient accès à l’avenir à un système de soins de santé de qualité comparable à celui que nous avons aujourd’hui. Les gens du Nouveau-Brunswick veulent aussi être certains que la norme et la qualité des services qu’ils reçoivent sont excellentes et que ces services sont rendus de la façon la plus efficace et efficiente. Les consommateurs et consommatrices veulent plus de renseignements sur les soins de santé qu’ils reçoivent et veulent participer davantage aux décisions concernant leur santé. Pour atteindre de tels objectifs, nous devons augmenter la responsabilisation envers les soins de santé en établissant des normes de santé provinciales précises et convenues. Je suis heureux de signaler que la province et les corporations hospitalières régionales mettront en œuvre un nouveau cadre d’action sur l’imputabilité pour s’assurer que les sommes limitées affectées aux soins de santé sont dépensées de la façon la plus efficace possible. Ce cadre couvre des questions comme la planification mixte entre le ministère et les corporations, l’élaboration d’une série équilibrée d’indicateurs de rendement et l’achèvement d’activités visant à améliorer la qualité des données. Le cadre couvre également les attentes sur le plan opérationnel et les exigences de déclaration pour les corporations en matière de budgétisation et d’emprunt de fonds. Je fournirai des détails supplémentaires sur de telles questions plus tard au cours de l’étude des prévisions budgétaires de mon ministère. Le document *Nouvelle Vision Nouveau-Brunswick* précise clairement les points de départ qui nous conduiront vers une nouvelle approche des soins de santé axée sur les malades. J’aimerais souligner quelques-unes des initiatives décrites dans ce document. Le fait de fournir aux gens du Nouveau-Brunswick un meilleur accès aux services de soins de santé primaires est au cœur de la vision du gouvernement visant à renouveler les soins de santé dans la province. L’amélioration de l’accessibilité aux services débute avec l’embauche de plus de personnel infirmier et de médecins et l’élaboration de plans d’embauche à plus long terme pour assurer les soins de santé aux familles et aux personnes. C’est pourquoi l’une de nos premières démarches a été de créer 300 nouveaux postes permanents en soins infirmiers. Nous avons également pourvu environ 33 des 40 postes de médecins qui sont financés par l’Assurance-maladie et qui étaient vacants lorsque nous sommes venus au pouvoir. Nous avons rendu le Nouveau-Brunswick convivial pour les médecins grâce à une approche globale qui décrit des activités à court, moyen et long terme qui aideront à régler les questions liées à l’approvisionnement en médecins et à la demande de services médicaux. Cette approche nous aidera à recruter de nouveaux médecins de famille et des spécialistes, spécialement ceux qui sont prêts à exercer leur profession dans les régions sous-dotées et les régions rurales du Nouveau-Brunswick. Quelques-unes des initiatives liées à cette approche ont déjà été mises en place. Par exemple, le concours pour un poste d’agent de recrutement de médecins a été clôturé la semaine dernière. Nous avons reçu 13 demandes, et la procédure de sélection et d’entrevues est maintenant en cours. Nous avons aussi augmenté la rémunération des médecins salariés au point où les barèmes au Nouveau-Brunswick sont comparables à ceux des autres régions de l’Atlantique. Nous avons récemment augmenté de 20 000 $ le salaire annuel des médecins accrédités salariés. L’augmentation a aussi été accordée à tous les médecins spécialistes et chirurgiens spécialisés salariés. Une autre initiative du document *Nouvelle Vision Nouveau-Brunswick* qui s’est concrétisée récemment est l’établissement du Conseil du premier ministre en matière de qualité de la santé, l’un des nombreux engagements du plan d’action de 200 jours de changement. Le conseil, composé de 14 membres, a reçu un mandat de deux ans d’amorcer le renouvellement du système de soins de santé du Nouveau-Brunswick pour les familles et les personnes du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil du premier ministre en matière de qualité de la santé travaillera avec le gouvernement pour élaborer un plan d’action visant à implanter, dans le domaine de la santé, un système de gouvernance constitué de régies régionales de la santé et de conseils régionaux de la santé. Le conseil supervisera aussi l’élaboration et la mise en œuvre d’une nouvelle Fiche de rendement du système de la santé, de normes sur la qualité des soins de santé et de mesures du rendement. Il participera aussi à l’élaboration d’une nouvelle Charte des droits et — fait important, et je peux ajouter — des responsabilités des patients. Il fournira aussi des conseils sur la mise en œuvre des recommandations du rapport de l’étude sur les services de santé, un rapport très complet, valable et louable. Le conseil donnera aussi des avis et établira des plans précis pour faire en sorte que notre système de soins de santé prodigue les bons soins au bon moment de la bonne façon. Les membres du conseil comprennent des professionnels de la santé et des fournisseurs de première ligne, des hôpitaux régionaux et locaux, des consommateurs, des représentants des services de soins prolongés et de soins gériatriques, des soins extramuraux et à domicile, des pharmaciens et des universitaires. Toutes les régions sanitaires sont représentées au conseil. L’expertise et le savoir des personnes en question nous aideront beaucoup à

améliorer la qualité des soins de santé prodigués aux gens du Nouveau-Brunswick, dans l’avenir immédiat et à long terme.

La nouvelle Fiche provinciale de rendement du système de santé établira des normes de santé précises, mesurera la capacité de répondre à ces normes et communiquera publiquement les résultats pour assurer des soins de santé de qualité et faire en sorte que chaque dollar investi dans le domaine de la santé donne les meilleurs résultats. Les secteurs où il y a matière à amélioration seront signalés, et un rapport à leur sujet sera communiqué publiquement pour que tous puissent voir et comparer les résultats. Le rendement sera retenu comme un facteur dans l’octroi de financement aux établissements à rendement supérieur. Les soins de santé axés sur les malades sont ceux où la responsabilité de la prestation des services est plus proche des malades. Cela correspond à des soins de santé plus intégrés, où les services et initiatives, des hôpitaux aux foyers de soins et à la prévention, sont rassemblés dans des soins uniformes adaptés aux malades, et non le contraire. Nous croyons que cela peut être fait en mettant en œuvre un nouveau modèle de prestation des soins de santé, de régies régionales de la santé et de conseils régionaux de la santé. Ceci assurera une meilleure gestion et une meilleure prestation des services et des soins dispensés aux gens de chaque région, avec une plus grande participation communautaire locale et une responsabilisation financière et publique accrue.

Une nouvelle Charte des droits et responsabilités des patients sera élaborée pour faire en sorte que les soins de santé soient axés sur le traitement des malades, en fonction d’attentes claires et d’une bonne compréhension. Nous veillerons à ce que les malades

sachent en tout temps à quel niveau et qualité de service ils peuvent s’attendre et quelles sont leurs responsabilités pour assurer des soins de santé qui sont rentables et où il y a une reddition de comptes. Les soins de santé axés sur les malades exigent également la présence de défenseurs au cœur du système. Nous établirons un poste supérieur de défenseur des patients au ministère de la Santé et du Mieux-être. Le mandat sera de réduire les formalités administratives et d’aider à combler le fossé entre les besoins des malades et les services. Le document *Nouvelle Vision Nouveau-Brunswick* préconise aussi l’élaboration d’une stratégie globale de mieux-être qui aidera les gens du Nouveau-Brunswick à demeurer plus longtemps en santé et à bénéficier d’une vie saine et prospère.

Un sondage canadien récent révèle que 42 % des gens du Nouveau-Brunswick âgés de 20 à 64 ans souffrent d’embonpoint, le taux le plus élevé au Canada. Il appert que, en Amérique du Nord, les maladies liées à l’obésité coûtent au système de santé jusqu’à trois à quatre fois le coût des maladies liées au tabac. Il appert que les maladies liées au tabac coûtent annuellement 100 millions de dollars en frais directs rien qu’au Nouveau-Brunswick et probablement plus de 300 millions annuellement en frais indirects. Si nous extrapolons à notre population les coûts liés à l’obésité, les chiffres sont astronomiques. Voilà pourquoi j’ai annoncé récemment que 28 nouveaux membres du personnel infirmier participeront à la prestation du programme Apprenants en santé à l’école, qui est coordonné par le ministère de l’Éducation et le ministère de la Santé et du Mieux-être. Nous croyons que c’est le moment idéal pour inculquer les fondements des choix responsables en matière de santé, entre la maternelle et la 5e année. Voilà pourquoi nous mettons l’accent tout d’abord à ce niveau-là. Pour avoir une province saine, il faut plus que des soins de santé fiables. Il faut des gens en bonne forme et sains qui ont des habitudes saines dans leur vie quotidienne. La prévention de la maladie et la promotion de la santé sont les moyens les plus sûrs d’assurer une population saine. Chaque personne est responsable de s’occuper de sa propre santé en pratiquant chaque jour des mesures de prévention. En ce moment, je pose une question aux gens du Nouveau-Brunswick : quelle distance avez-vous parcourue à pied aujourd’hui? Quelle distance vos enfants ont-ils parcourue à pied aujourd’hui? Les investissements dans le mieux-être maintenant servent non seulement à économiser de l’argent, mais aussi à aider les gens à mener une vie plus

enrichissante. Nous croyons que le mieux-être commence avant la naissance et qu’il ne peut pas être atteint par l’entremise du système de soins de santé. Le mieux-être commence avec l’éducation et la sensibilisation, et voilà pourquoi le personnel infirmier sera une excellente ressource pour le personnel enseignant dans les régions. Il favorisera dans le système scolaire le programme d’études en éducation sur la santé pour les élèves du Nouveau-Brunswick et fera appel aux compétences de divers spécialistes en matière de la santé et du mieux-être pour veiller à ce que nos enfants comprennent les paramètres de la santé qu’il faut pour prévenir la maladie future.

Nous croyons fermement que la santé de tous les gens du Canada peut être mieux servie par le système d’éducation que par le système de santé : l’éducation est la solution à nos problèmes de santé dans l’avenir. L’ajout récent de l’élément de mieux-être à la mission du ministère de la Santé nous aidera à mettre l’accent sur l’importance du mieux-être et à réorienter les politiques et programmes du système de santé vers des soins de santé plus proactifs axés sur la promotion de la santé et la prévention des maladies, ce qui a constitué une recommandation importante du rapport de l’étude sur les services de santé. Enfin, le budget à l’étude nous aidera à fournir un financement à long terme stable et croissant pour les hôpitaux et les soins de santé, des normes de santé pour toute la province qui exigent une reddition de comptes accrue, une plus grande participation de la part des collectivités locales à la prise de décisions sur les soins de santé, une amélioration des soins aux personnes âgées et une meilleure accessibilité aux services de santé par l’entremise d’un plus grand personnel médical et infirmier ainsi que d’autres professionnels de la santé.

J’aimerais ajouter, en conclusion, que c’est un privilège d’être ministre provincial de la Santé et d’y appliquer mes énergies. Je suis fier de faire partie du gouvernement qui aidera les gens du Nouveau-Brunswick à être plus sains dans l’avenir. Je suis aussi fier de faire partie du gouvernement parce que nous travaillons très assidûment pour mettre l’accent sur l’élément de mieux-être, et je crois fermement que cela donnera lieu à de plus grandes économies plus tard, probablement au-delà du mandat des deux prochains gouvernements. Je vous dis très clairement que nous comptons agir rapidement pour favoriser le mieux-être et réduire les maladies.